

<b>Zeitschrift:</b>	Le nouveau conteur vaudois et romand
<b>Band:</b>	80 (1953)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	L'"Amicala don vilhio dévesâ dè Savegny-Forî et enveron" est fondée
<b>Autor:</b>	Molles, R.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-228553">https://doi.org/10.5169/seals-228553</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



**L'« Amicala don vilhio dévesâ  
dè Savigny-Forî et enveron »  
est fondée**

Ce « réduit » patoisant de Savigny-Forel se devait d'avoir son « Amicale » du « vieux langage ».

Le premier acte de cette fondation avait eu lieu dans le village natal de notre Marc à Louis, le dimanche 14 décembre. Le deuxième acte, qui ne le céda en rien comme réussite au premier, se déroula dans la salle haute du Café Chevalley de la Poste, le dimanche 1<sup>er</sup> février.

Il y avait là d'impressionnantes travees de bancs rustiques qui, le culte terminé, se remplirent de sympathiques présences patoisantes de la région, voire de Grandvaux et de Croix sur Epesses...

On fut bientôt soixante comme de rien ! Le sexe fort aimable était solidement représenté.

Avec la bonhomie pince-sans-rire qui nous est chère, Adrien Fontannaz, de Lutry, présidait avec notre souriant et dévoué secrétaire Oscar Pasche à sa gauche et Ami Cordey à sa droite, un caissier... encaissant à cœur joie.

Ah ! la réconfortante chambrée, si représentative de ce que nous avons appelé le Pays de Vaud réel, l'agricole, le terrien, le vrai, avec son « patè » aux mots drus, faisant image, ses mots pétris d'humour direct.

Après une bienvenu cordiale et familière du président, l'assemblée se lève pour honorer la mémoire du regretté Henri Kissling, grand précaut

des patoisants trop tôt décédé. Puis, Oscar Pasche répondant avec un zèle louable au désir manifesté à l'assemblée de Savigny de posséder un « chansonnier », le voilà qui, déjà, distribue de jolies chansons de son cru et d'autres, et qui les entonne avec une communicante conviction de poète du vieux langage rimé. Son procès-verbal est ensuite accueilli par des applaudissements. C'est qu'il avait su y glisser quelques « malices » bien à lui et que son « gâpion hors d'usadzo » (hors d'usage), pour retraité ou émérite, nous valut une « recafée » qu'Ami Cordey fut le premier à déclancher.

La tâche essentielle de l'assemblée était l'adoption des statuts, fraîchement éclos, de l'« Amicale ». Son siège est fixé à Savigny où se tiendra *la prochaine réunion le 8 mars*, à la *Pension des Alpes*. Ils prévoient une assemblée générale, une fois l'an, des réunions locales et une « sortie ».

Le comité, complété par deux membres de Forel, se compose définitivement comme suit : Lucien Fontannaz, Lutry, président ; Oscar Pasche, à Essertes, secrétaire ; Ami Cordey (neveu de Marc à Louis) à Savigny, caissier ; Constant Richard, ancien syndic, et Robert Noverraz, les deux à Forel. Mmes Ella Jordan, Ida Chappuis, Sonnay sont désignées comme vérificatrices des comptes... et pour « surveiller les deux gâpions du comité », comme ajoute avec verve l'une d'elles...

Une partie familière suivit qui fut très animée, cependant qu'au dehors passait le triangle de la commune.

Une heureuse ambiance à laquelle nous fûmes heureux de nous associer en attendant que cette région restée si typiquement de chez nous devienne enfin ce « Réduit cantonal » des authentiques vaudois : les patoisants !

R. Molles.